



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VEVEY-SPORTS

Jeudi 27 novembre 2025 – 18h00 – Buvette de Copet

Ordre du jour :

1. Validation des présences
2. Le mot du président
3. Approbation du PV d'AG saison 23/24
4. Bilan sportif équipe première et équipe réserve
5. Bilan sportif mouvement juniors
6. Bilan sportif équipes seniors
7. Approbation des comptes 24/25
8. Validation des membres du comité démissionnaires
9. Proposition et validation du nouveau comité
10. Présentation budget 25/26
11. Questions diverses et propositions de l'assemblée
12. Clôture de séance

Introduction avant ouverture officielle de la séance

En marge de l'assemblée, M. Salim KARIB, directeur sportif démissionnaire, prend la parole et annonce qu'il animera la séance en raison de son ancienneté au sein du club, supérieure à celle du président, M. Rama. Il demande publiquement si cela pose un problème ; aucune opposition n'est formulée.

Avant d'ouvrir officiellement la séance, M. Karib remercie les personnes présentes et souligne le contexte délicat que traverse actuellement le club. Il appelle au calme, au respect des prises de parole et rappelle que chacun doit demander la parole avant d'intervenir.

Il cède ensuite la parole à Madame la Conseillère municipale Laurie Willommet pour une introduction.

Sur un ton grave, Mme Willommet déplore la présence d'agents de sécurité filtrant les entrées, rappelant que l'association est publique et que l'accès doit être libre.

Elle souhaite également rétablir la vérité concernant certaines rumeurs infondées visant la Municipalité :

- le Service des sports n'a jamais interdit l'accès à la salle de fitness ;
- les terrains n'ont pas été fermés sans raison valable ;
- les menaces de faire venir des journalistes pour filmer les conditions d'entraînement sont jugées inacceptables.



Elle rappelle que la Municipalité a investi de manière conséquente dans la réalisation du nouveau terrain de Copet 1, regrettant toutefois que le nombre de membres ait diminué malgré cet investissement, dont c'était l'un des objectifs principaux. Elle déplore la gestion administrative actuelle, jugée « déplorable », et invite les membres à prendre leurs responsabilités. Elle salue néanmoins la création de l'équipe féminine l'été dernier.

L'assemblée applaudit, puis la séance débute officiellement.

M. Karib présente l'ordre du jour et demande si des ajouts doivent être faits. Aucun ajout n'est demandé.

1. Contrôle des présences

L'Assemblée Générale débute officiellement à 18h22, en présence de 108 personnes.

Parmi elles :

- 72 membres votants
- 36 spectateurs sans droit de vote

La majorité absolue est fixée à 37 voix.

2. Accueil et mot du président

Le président Fatlind Rama remercie les membres présents et expose brièvement les difficultés rencontrées par le club. Il indique avoir hérité d'une situation plus complexe que prévue, notamment en raison de l'absence de sponsors financiers à la fin de la saison 2024-2025.

Il reconnaît une part de responsabilité dans les critiques récentes, mais souligne également avoir été mal conseillé à certains moments.

Il souhaite rétablir la vérité sur plusieurs points et affirme n'avoir demandé à personne de démissionner.

Il rappelle avoir réussi à trouver les solutions afin de maintenir l'équipe première en Promotion League et avoir trouvé plusieurs nouveaux sponsors pour cette nouvelle saison.

Il conclut en soulignant que la médiatisation négative actuelle nuit gravement à la recherche de partenaires.

Madame Willommet, qui s'apprête à partir, fait remarquer à Monsieur Rama en quittant l'assemblée que c'est lui qui a contacté directement Nestlé, notamment pour demander un paiement de sponsoring dans une période qu'elle jugeait totalement inappropriée.

Elle salue les membres et quitte la salle sous les applaudissements.



C'est alors que Monsieur Egzon Uka, candidat à la vice-présidence du Vevey-Sports, intervient devant tout le monde pour calmer les esprits et souhaite s'adresser à l'assemblée.

Monsieur Gregory Stergiou se lève et prend alors la parole en indiquant que si un ordre du jour a été mis en place et validé, alors nous devons nous y tenir.

Salim Karib, face à la situation, demande à Monsieur Uka de repousser son intervention à plus tard, ce qu'il accepte.

3. Approbation du PV de l'AG 2023/2024

M. Karib demande si la lecture du PV est nécessaire : personne ne la demande.

M. Gregory Stergiou demande s'il avait été mis à disposition : il lui est répondu qu'il l'a été une semaine après l'AGO 2024.

L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

4. Bilan sportif – Équipe première et équipe réserve

M. Karib présente le bilan sportif.

Malgré un second tour très compliqué sur les plans administratif et financier, l'équipe première, pour sa première saison en Promotion League, termine 8e, obtenant ainsi une qualification pour la Coupe Suisse.

Il salue le professionnalisme du staff et des joueurs.

Suite à la demande de réduire drastiquement la masse salariale en janvier, plusieurs joueurs majeurs ont quitté le club. Sept nouveaux joueurs ont été recrutés lors de la dernière journée du mercato.

Concernant l'équipe réserve :

Le premier tour fut excellent et laissait présager une qualification pour les finales. Cependant, les difficultés administratives de l'équipe première ont entraîné la montée de plusieurs cadres de la réserve, affaiblissant fortement l'équipe lors du second tour.



5. Bilan sportif – Mouvement juniors

En l'absence de Monsieur Imhof, la parole a été donnée à Daniele Mirabile pour faire le bilan des équipes juniors.

Ce dernier explique tout d'abord qu'il remercie tous les éducateurs présents pour leur travail sans relâche. Il explique qu'il est en place depuis près de 6 ans et que depuis son arrivée les moyens sont compliqués.

Les résultats sportifs de l'an passé ont été bons. Nous avons envoyé environ 9 joueurs en M12, ce qui est plutôt pas mal. Grâce à Luis, nous avons eu la chance de pouvoir mettre en place une équipe de D Élites.

Le but d'un club comme Vevey-Sports est d'avoir des équipes Élites, Inters, et une vraie structure juniors qui n'existe pas à ce jour pour les jeunes de la région.

Les juniors C de Fedele ont été promus en « Promo » avant que l'ACVF ne stoppe cette compétition.

Nous avons eu la chance, grâce à Dany, de monter en B Inter, qui est la première équipe juniors à revenir à ce niveau-là à Vevey en faisant une magnifique saison.

Les juniors A ont manqué de peu l'accession en Inter, mais ont brillamment remporté la Coupe vaudoise et la Coupe romande.

Globalement, nous avons eu une belle saison pour l'ensemble de nos juniors.

6. Bilan sportif – Équipes seniors (+30, +40, +50)

En l'absence de Christophe Meldem, Salim Karib fait un bref bilan.

Seniors +30 :

Ils ont évolué dans le groupe champion la saison dernière, ont terminé 2e sur 10 et ont atteint les ¼ de finale de Coupe vaudoise.

Fabrice, membre des seniors, intervient pour compléter les informations.

Il explique que pour les +40 c'était un peu une année de transition dû à la création de l'équipe +50.

Ils ont terminé 7e sur 10 en championnat. Pour conclure, il remercie Gilles et son équipe de la cantine de leur faire les repas à chaque fois, car c'est un moment très apprécié après les matches.



7. Approbation des comptes 2024/2025

La parole est donnée à Monsieur Heinz Spaar qui explique vouloir s'exprimer avec sincérité et transparence.

L'année écoulée a été l'une des plus difficiles de sa carrière, non seulement en faisant face à un résultat financier négatif mais surtout parce que l'association traverse selon lui une crise sans précédent.

Le comité actuel est divisé, la structure actuelle est fragilisée, et la communication inexistante.

Je tiens à m'excuser vis-à-vis de vous tous pour cette situation, car nous aurions dû anticiper et mieux communiquer auprès de vous et préserver à tout prix la stabilité de notre club. Je prends ma part de responsabilité dans ce constat.

Aujourd'hui, vous verrez dans le rapport que sans les charges exceptionnelles liées à la SA du Vevey-Sports, nous aurions réalisé un résultat historique de plus de 100'000 CHF.

Je parle de la SA car, selon les statuts mis à jour l'an dernier, l'article 38 stipule la gestion séparée de l'équipe première et de la réserve sous la SA Vevey-Sports, et toutes les autres équipes juniors et seniors sous l'Association Vevey-Sports.

Malheureusement, la situation imprévue fait état d'une somme de plus de 258'736 CHF concernant l'équipe première et l'équipe réserve uniquement, venant ternir les états financiers et ne reflétant pas nos activités et l'engagement énorme du comité tout au long de la saison. Aujourd'hui, nous devons regarder la réalité en face : nous sommes à un tournant.

Un nouveau comité sera élu ce soir et je lui souhaite un grand succès et plein de courage.

Heinz Spaar reprend alors les comptes et détaille ligne par ligne les montants.

Il s'attarde sur un montant de 92'277 CHF intitulé « **Charges payées 1ère + 2ème équipe** ».

Il explique que c'est le montant qui a été payé par l'association entre février et juin 2025 afin de subvenir aux besoins des deux équipes pour les « maintenir en vie », car la SA ne disposait plus des ressources pour le faire.

Salim Karib intervient et explique à l'assemblée que sous la présidence de Monsieur Cornu, l'ensemble du comité a décidé de venir en aide essentiellement à l'équipe première afin de lui permettre de finir la saison.

Il remercie d'ailleurs Cyrille Cornu pour cela, de ne pas avoir abandonné ces équipes.

À compter d'octobre 2024, il a été demandé par Cyrille Cornu à l'ensemble des partenaires, donateurs, mécènes de ne plus alimenter la SA car nous n'avions pas de visibilité sur l'utilisation des fonds, et de verser les rentrées d'argent sur le compte de l'association afin que nous puissions mieux gérer les besoins.



Les 92'277 CHF de charges représentent le montant qui n'a pas pu être comblé par les produits jusqu'à la fin de la saison et qui a été supporté par l'association. Il s'agit là essentiellement de frais de transport, appartement, factures ASF et ACVF et une petite partie d'indemnités joueurs et staff.

William von Stockalper, ex-président du VS, prend la parole et explique les raisons pour lesquelles une SA a été créée.

C'était pour préserver l'association selon lui. Il explique qu'il y a eu des transferts entre les deux entités qui sont inévitables selon lui, car pour l'ASF il n'y a qu'un seul numéro de club et les factures concernant l'équipe première sont envoyées à l'association par exemple.

L'objectif de la SA était de faire des contrats aux joueurs, pour préserver le club en cas de problème jusqu'à un jour atteindre la Challenge League, qui était un objectif.

Cela n'est pas arrivé ; il reconnaît des erreurs comme tout le monde mais explique regretter que Monsieur Cornu ne soit pas là pour s'expliquer, car il a changé les règles de gestion et c'est selon lui la pire des choses que de mélanger les charges et les recettes des deux entités.

Un mécène avait été trouvé et, par manque de confiance, a stoppé ses versements début 2025. En tant qu'administrateur de la SA, c'est moi qui me suis retrouvé en difficulté.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation compliquée et l'on me met constamment comme principal fautif.

Pendant de longues minutes, plusieurs intervenants prennent tour à tour la parole pour s'expliquer ou poser des questions.

Heinz Spaar s'attarde désormais sur le poste intitulé « **provision charges à payer 1ère + 2ème équipe** » pour un montant de 258'736 CHF. Il explique que les comptes présentés laissent apparaître le pire des scénarios possibles. Il s'agit là d'une somme représentant des montants dus de la saison dernière et qui n'ont pas pu être honorés pour l'heure.

Salim KARIB détaille alors ce montant de 258'736 CHF comme suit, entre autres :

- Provision pour le staff de la saison dernière pas encore payé : 43'450 CHF
- Provision pour factures de physios de la saison dernière : 5'600 CHF
- Provision pour le staff de l'équipe réserve : 14'600 CHF
- Provision pour remboursement d'Egzon UKA : environ 65'000 CHF
- Prime de victoire pour joueurs de l'équipe réserve : 6'500 CHF
- Provision pour AVS : 6'000 CHF
- Provision pour Damien Bonnefoy : environ 6'000 CHF selon décompte non définitif
- Provision pour facture de sono du stade : 32'000 CHF
- Provisions pour deux factures de police cantonale : 32'000 CHF et 23'000 CHF

Salim Karib explique qu'un recours a été fait pour ces deux dernières factures. De plus, William von Stockalper s'est engagé par écrit à faire le nécessaire pour demander l'exonération de la première citée car il était encore président à l'époque de ce match.



Heinz Spaar explique que plusieurs possibilités se présentent à la lecture des comptes 23-24.

La première est d'ignorer toutes ces provisions passées, pour lesquelles les factures ne nous sont pas encore parvenues, mais dont vous tous avez maintenant connaissance. Nous pouvons les retirer des comptes, mais cela reviendrait à mettre le futur comité en difficulté si demain ces factures leur parvenaient.

Seconde possibilité : reporter la validité des comptes à fin mars 2026, afin de trouver des arrangements amiables avec l'ensemble des prestataires.

Troisième possibilité : approuver les comptes tels qu'ils le sont actuellement, avec ces provisions, mais le résultat actuel mettrait fortement en péril la survie de l'association.

En résumé : Options proposées à l'assemblée

1. Retirer les provisions des comptes (risque élevé pour le futur comité)
2. Reporter la validation des comptes au 31 mars 2026 pour négociations amiables
3. Approuver les comptes tels quels, mettant en péril la survie du club

L'assemblée est amenée à voter à main levée entre les 3 possibilités mais, avant cela, Monsieur Aldo Carro souhaite prendre la parole pour s'exprimer.

Il explique qu'il est en place depuis plus de 27 ans dans le club et que la situation actuelle résulte de folies des grandeurs et que c'est l'association qui se retrouve pénalisée aujourd'hui.

Il explique également que Monsieur Rama, en date du 2 juin 2025, jour de sa nomination, a pris l'engagement de trouver des solutions et régler la totalité des dettes mais n'a pas tenu son engagement. Nous ne devrions pas en être là aujourd'hui si son engagement avait été tenu, avec un apport d'environ 250'000 CHF.

Vote de l'assemblée :

À l'unanimité, l'assemblée choisit l'option 2 :

→ report de la validation des comptes au 31 mars 2026 pour permettre des démarches et accords amiables.



8. Validation des membres du comité démissionnaires

Salim Karib explique que 8 membres sont démissionnaires. Il s'agit de :

Justine RUFFIEUX
Heinz SPAAR
Umberto DRAGONE
Yves ALEGRO
Aldo CARRO
Yharann IMHOF
Salim KARIB
Christophe MOLDEM

Salim Karib demande si quelqu'un souhaite s'exprimer sur ces démissions, mais personne ne répond. Les démissions sont approuvées.

9. Proposition et validation du nouveau comité

Salim Karib annonce pour approbation la nomination de Monsieur Egzon Uka comme vice-président et de Monsieur Valdet Baftiu comme membre du comité.

Monsieur Gregory Stergiou se lève et propose également un autre comité pour l'association.

Il est invité à prendre la parole et présenter son projet.

Après une brève présentation, il explique qu'il est reconnaissant du travail qui a été fait par les 3 derniers récents présidents en place.

Il explique avoir constitué un petit groupe de travail qui s'appelle « Les amis du Vevey-Sports » et qui veut tout le bien du club. Il rajoute qu'il a échangé avec la commune qui lui a expliqué que celle-ci souhaiterait avoir un œil sur la situation du club à travers ce petit comité de réflexion, qui pourra avoir davantage de temps pour recréer du lien avec les ultras, avec la confrérie, avec les sponsors, membres et joueurs.

Il propose qu'en transparence avec la municipalité, un comité de transition puisse être établi pendant une période afin d'y voir plus clair et obtenir une vision plus globale.

Il lui est demandé de détailler les membres qui composeront son comité mais Monsieur Stergiou explique ne pas vouloir divulguer les noms des personnes qui l'épauleront, mais qu'il s'agit essentiellement d'anciens membres du comité.



Monsieur Umberto Dragone prend la parole et propose à son tour que Messieurs Uka et Baftiu puissent se présenter devant tout le monde.

Par conséquent, deux différents comités se présentent pour la reprise de l'association et un vote doit avoir lieu.

À la majorité absolue, c'est la nomination d'Egzon Uka au poste de vice-président et de Valdet Baftiu au poste de membre du comité qui est élue.

Salim Karib propose une pause de 15 minutes après plus de 2h30 de débats.

10. Présentation du budget 2025/2026

Après la pause, la salle s'est considérablement vidée : il ne reste qu'une trentaine de personnes présentes.

Salim Karib expose le budget de l'association pour la saison 2025-2026.
Les détails du budget sont établis dans la pièce jointe à ce PV.

Il précise que les budgets prennent en considération la totalité des équipes du club.

11. Questions diverses

Plusieurs questions sont posées, sans impact majeur sur le PV.

Une proposition est retenue :

→ Nommer un ou plusieurs vérificateurs des comptes pour la saison 2025-2026, ayant un accès mensuel ou bimensuel aux opérations financières, afin d'accroître la transparence.

12. Clôture de la séance

Salim Karib clôt l'assemblée à 22h32 et remercie l'ensemble des personnes présentes.

Vevey, le 27 novembre 2025

Fatlind Rama
Président

Egzon UKA
Vice Président



PREVISIONNEL REVENUS VEVEY-SPORTS Saisons 2025 à 2026

VEVEY-SPORTS Association

	Saison 2025 / 2026
	Promotion League
Sponsoring	285 000
Subventions	73 000
Cotisations	125 000
Evénements	8 500
Participation salaire	-
BILLETERIE	10 200
Buvette	21 000
Divers	-
TOTAL REVENUES SA	522 700

DEPENSES VEVEY-SPORTS Saisons 2025-2026

	Saison 2025 / 2026
	Promotion League
Loyer et charges locatives	11 000,00
Frais de promotion et publication	1 000,00
Frais administratifs	56 690,00
Assurances	120 800,00
Frais de véhicules	30 600,00
Equipements	45 000,00
Frais de personnel	28 000,00
Joueurs et Staff 1ère ligue	213 000,00
Sécurité	-
Amortissement	-
Impôts et taxes	-
Buvette	3 000,00
Divers	10 000,00
TOTAUX DEPENSES	519 090
MARGE BRUTE	3 610



PREVISIONNEL REVENUS VEVEY-SPORTS Saisons 2025 à 2026

VEVEY-SPORTS ASSOCIATION

	Saison 2025 / 2026
	Promotion League
Sponsoring	285 000
Sponsoring Cash	285 000
Partenariat	
Sponsoring VIK	
Subventions	73 000
Subventions communales	13 000
Subventions intercommunales	20 000
Jeunesse + Sports	40 000
Cotisations	125 000
Cotisations école de foot	15 000
Cotisations juniors	110 000
Cotisations Actifs	-
Cotisations Seniors	12 500
Evénements	8 500
Loto	2 000
RBSL	2 000
Ventes de fondues	3 000
Neslté Cup	500
Graines de foot	-
Neslté Academy Camp	1 000
Participation salaire	-
Administration (participation assoc.)	
TVA	
BILLETERIE	10 200
Entrées matchs championnat	10 200
Entrées matchs coupe de Suisse	
Buvette	21 000
Found and drink	21 000
Frais match 1ère collation arbitres + ramasseurs	-
Divers	-
Dons	
TOTAL REVENUES SA	522 700



DEPENSES VEVEY-SPORTS Saisons 2025-2026

VEVEY-SPORTS ASSOCIATION

	Saison 2025 / 2026
	Promotion League
Loyer et charges locatives	11 000,00
Terrains	9 000,00
Places de parcs	2 000,00
Loyers appatement joueurs	
Frais de promotion et publication	1 000,00
Site internet	500,00
Flyers / impressions Aurelie	500,00
Community manager	
Frais administratifs	56 690,00
Formation des entraîneurs	6 000,00
Coti Graine de foot et tournois divers	4 440,00
Frais de fédération	
Frais d'arbitrage	46 250,00
Assurances	120 800,00
Vaudoise LAA	9 800,00
La Mobilière véhicule	
La Mobilière Installations techniques	
La Mobilière bâtiments	
La Mobilière RC Association	
AXA Arag	
ECA	
Téléphonie	2 000,00
Factures AS / ACVF	85 000,00
Factures ASF (passeports)	24 000,00
Frais de véhicules	30 600,00
Déplacement BUS 1ère ligue	30 600,00
Repas / collation match championnats	
Equipements	45 000,00
Matériel sportif ballon	10 000,00
Equipements joueurs et staff 1ère ligue	35 000,00
Frais de personnel	28 000,00
Admininstration	20 000,00
Lavage equipements (inclus 2 machines)	8 000,00
Joueurs et Staff 1ère ligue	213 000,00
Masse salariale DT	
Masse salarial educateurs juniors et premiere	80 000,00
Primes championnat	35 000,00
Primes qualifications Coupe de Suisse	
Indemnités joueurs	80 000,00
Primes Promotion Staff	
Charges sociales	15 000,00
Zurich Vita - LPP	3 000,00
Sécurité	-
Securitas	
Amortissement	-
Impôts et taxes	-
Impôts	-
TVA	-
Buvette	3 000,00
repas entraineurs / comités / fetes	3 000,00
Divers	10 000,00
Convention Baskimi	-
VISA	
Frais divers 5%	10 000,00
TOTAUX DEPENSES	519 090